Saint-Jean de Passy : révocation de la présidente de l'APEL

Article rédigé par Le Salon Beige, le 08 juin 2020

Source [Le Salon Beige] La participation à <u>l'AG de l'APEL</u> de l'école Saint-Jean de Passy a été de 49,2%. En temps normal, les Assemblées Générales de l'APEL ne rassemblent guère plus de quelques dizaines de votes.

Il est toutefois étonnant que, plus de 16 heures après la clôture des élections, l'équipe sortante de l'APEL n'ait pas communiqué aux parents les résultats chiffrés des votes. De nombreuses irrégularités ont été constatées dans la campagne et le déroulement du vote depuis jeudi soir. Ainsi, de nombreux parents ont été curieusement empêchés de voter en ne recevant pas les codes pour entrer sur la plateforme Euro-Vote. D'autre part, aucun assesseur de la liste adverse n'a été accepté.

La majorité des familles ont souhaité, <u>comme c'était prévisible</u>, la révocation de Madame de La Guillonnière, présidente de l'équipe sortante. Avec son Vice-président qui a démissionné il y a près d'un mois, les deux représentants des parents au Conseil d'Administration de Saint-Jean qui ont contribué à la grave crise de gouvernance sont donc désormais à remplacer. Par ailleurs, un autre administrateur a démissionné la semaine dernière à cause de la crise. Il y a donc au minimum 3 administrateurs à remplacer par le vote prévu la semaine prochaine.

Les parents qui ont provoqué la convocation de cette AG estiment qu'il serait profondément anti-démocratique que la nouvelle équipe se forme par cooptation à la main des membres qui n'ont pas été révoqués.